

Pierre Jonquères d'Oriola cherche un cheval

Le cœur des Français s'intéressant, de près ou de loin, au jumping, bat très fort quand on prononce le nom de Pierre Jonquères d'Oriola.

Ce grand seigneur du sport, deux fois champion olympique, champion du monde, au palmarès étoffé — il a gagné aux quatre coins de la France, comme de l'Europe, ou outre-Atlantique — est cité en exemple aux jeunes cavaliers. Non seulement il a eu d'excellents chevaux, tels « Voulette », « Ali Baba », « Lutteur », « Pomone », mais encore il dresse de jeunes élèves et les mène au succès. Aussi est-on un peu triste quand on le voit un peu « démuné ».

Mais Jonquères est un sportif dans toute l'acception du terme, et, qu'il gagne ou qu'il perde, son allure reste (apparemment) la même.

« Pomone » ? Mais elle ira bien. Je compte sur elle pour les Championnats d'Europe, en Angleterre, le mois prochain. Voyez, elle boitait. Maintenant elle fait allégrement ses parcours. On s'est étonné de me voir agir prudemment avec elle. Mais un cheval n'est pas une mécanique. Demandez à un homme d'effectuer inlassablement des tours de piste. Il finira par avoir la nausée. Un cheval est un être vivant et il faut lui donner envie de s'exprimer, de sauter, de courir, d'être applaudi, car c'est un animal assez « cabotin » qui sait très bien, par ailleurs, s'il a réussi ou raté, ce qu'il était prié de faire.

— Confiance en « Pomone » donc ?

— Ça oui. Puisque je la monte. Je vais la travailler les prochaines semaines, et on verra bien. Mais j'aimerais avoir une seconde monture. Cette « Galanterie » est encore trop jeune (sept ans) pour le jumping et a beaucoup à apprendre. Mais elle a du coffre. Il me faudrait un cheval affirmé, qui doublerait « Pomone », et remplacerait le pauvre « Lutteur ». Mais ce n'est pas facile à trouver. Voyez, on m'avait confié « Nagir » pour Mexico, mais ce ne fut pas l'association idéale. Il appartient maintenant à Nelson Pessoa, qui a divers problèmes avec lui. »

Et Jonquères d'Oriola — sur qui les années n'ont aucune prise, qui paraît même rajeunir — d'espérer :

« D'ici Munich, j'arriverai bien à découvrir l'oiseau rare. Il y a trois ans.. »

...Mais, au fait, n'oublions pas, en juillet 1970, le rendez-vous de La Baule : j'ai un titre de champion du monde à défendre. »

Yvonne JEANNE.



Pierre Jonquères d'Oriola, qui reconnaît ici le parcours d'une épreuve, songe aux prochaines confrontations et rêve d'un cheval plein de qualités comme « Lutteur » et « Pomone », qui lui valurent médailles et titres.

(Photo Emmanuel PAGNOUD.)

LE SCANDALE DE L'ÉQUITATION :

SPECIAL

100 MILLIARDS DÉPENSÉS PAR L'ÉTAT EN 25 ANS POUR DES RÉSULTATS DÉRISOIRES...

De la poudre aux yeux...

Par Georges PAGNOUD

● S'il est un domaine où le public se laisse abuser, aveugler par la poudre qu'on lui jette aux yeux, c'est bien celui de l'équitation.

Oui, l'équitation en France vit en pleine confusion. Et pourtant...
ET POURTANT sur le seul plan sportif, c'est l'équitation qui a valu à la France le plus de succès. Depuis la Libération, elle nous a apporté le plus de médailles olympiques : 5 en or, 4 en argent, 3 en bronze.

Sans parler de deux titres de champion du monde et de trois de champion d'Europe.

Mais plusieurs de ces résultats, parfois dus aussi à la chance, ne furent possibles que grâce à l'intervention de **CAPITAUX PRIVÉS**, d'Oriola achetant notamment de ses deniers « Lutteur B » avec lequel il gagna à Tokyo en 1964. C'est un problème que nous développerons. **ET POURTANT** les effectifs de l'équitation française sont en constante progression, impressionnante même :

En 1964, la Fédération française des sports équestres regroupait 44 associations. Elle en comptait 522 en 1960, 747 en 1969. Elle recensait 20.941 cavaliers affiliés, en 1969, et l'on peut estimer maintenant à 150.000 le nombre de ceux qui pratiquent régulièrement. C'est qu'en plus des sociétés hippiques, les établissements commerciaux d'équitation agréés, au nombre de 39 en 1950, dépassaient les 400 en 1969.

ET POURTANT nous comptons plus de 50.000 chevaux de selle (dont 25.000 sont montés pour le sport ou le loisir sportif, le reste comprenant reproducteurs, poulinières, poulains et pouliches) contre 20.000 en 1946 et 30.000 en 1960. Mais, comparés à ceux de l'étranger, ces chiffres apparaissent dérisoires.

C'est ainsi que le nombre des cavaliers français dans leur ensemble reste inférieur à celui du seul comité de la Rhénanie-Westphalie, en Allemagne ! Lequel fonctionne **SANS AUCUNE SUBVENTION** de l'Etat allemand.

De même, nous ne disposons que de 3.000 poneys pour tenter de donner le goût « de l'art de monter à cheval » aux écoliers de France alors que les U.S.A., dont la population n'est que quatre fois supérieure à la nôtre, en comptent 85.000 et 6 millions de chevaux de selle.

...**MAIS** nos juniors, reconnus comme les meilleurs exécutants des championnats d'Europe auxquels ils participent, s'y font régulièrement battre par leurs concurrents, anglais notamment, qui « montent » infiniment moins bien qu'eux, mais disposent de chevaux plus sûrs et d'une qualité supérieure.

...**MAIS** le comportement des cavaliers français lors du seul championnat du monde organisé en France (en 1970 à la Baule), s'est révélé des plus moyens, dès lors que Pierre Jonquères d'Oriola, le tenant du titre, à qui nous devons précisément ce privilège, devait se contenter de suivre les épreuves en tant que spectateur ! Faute de cheval de « grande pointure internationale », il se trouvait « à pied ».

...**MAIS** ne possédant pas de remonte valable, nous éprouvons beaucoup de difficultés à présenter une équipe de France complète dans chacune des trois grandes spécialités équestres : le jumping, le concours complet et le dressage.

Or dans le seul domaine du jumping, pendant ce temps, l'Allemagne fédérale réussit à aligner cinq équipes !

Alors, dans ces conditions, que valent les « miracles olympiques » et les médailles qu'ils rapportent ? D'autant plus que les résultats sportifs ne sont pas tout. Car ce qui importe aussi, n'est-ce pas de mettre l'équitation à la portée de tous ? Or, qu'a-t-on fait dans ce sens avec les sommes énormes consenties par l'Etat ? C'est d'abord là que le bât blesse...

Le colonel Jousseume et P. Jonquères d'Oriola, deux grands cavaliers qui ont payé de leur personne... et de leurs deniers



C'en est assez ! Des décisions que l'on attend depuis des années doivent être prises sans plus tarder à l'échelon le plus élevé pour mettre fin à la gabegie, à l'incompétence et aux influences néfastes des groupes de pression

Le colonel Jousseume : un écuyer et un éducateur qui n'a jamais été remplacé

Ce n'est jamais sans émotion que l'on évoque, dans le monde de l'équitation, le nom du colonel Jousseume, écuyer et éducateur incomparable, qui fit tant pour la gloire des sports équestres français.

Né à Yvré-Lévéque, dans la Sarthe, en 1896, engagé en 1912, André Jousseume fit la guerre de 1914-1918 comme officier d'artillerie. C'est en 1932, avec les Jeux olympiques de Los Angeles, que commença sa carrière de grand cavalier. Avec « Sorella », il fit partie de l'équipe de France de dressage qui se

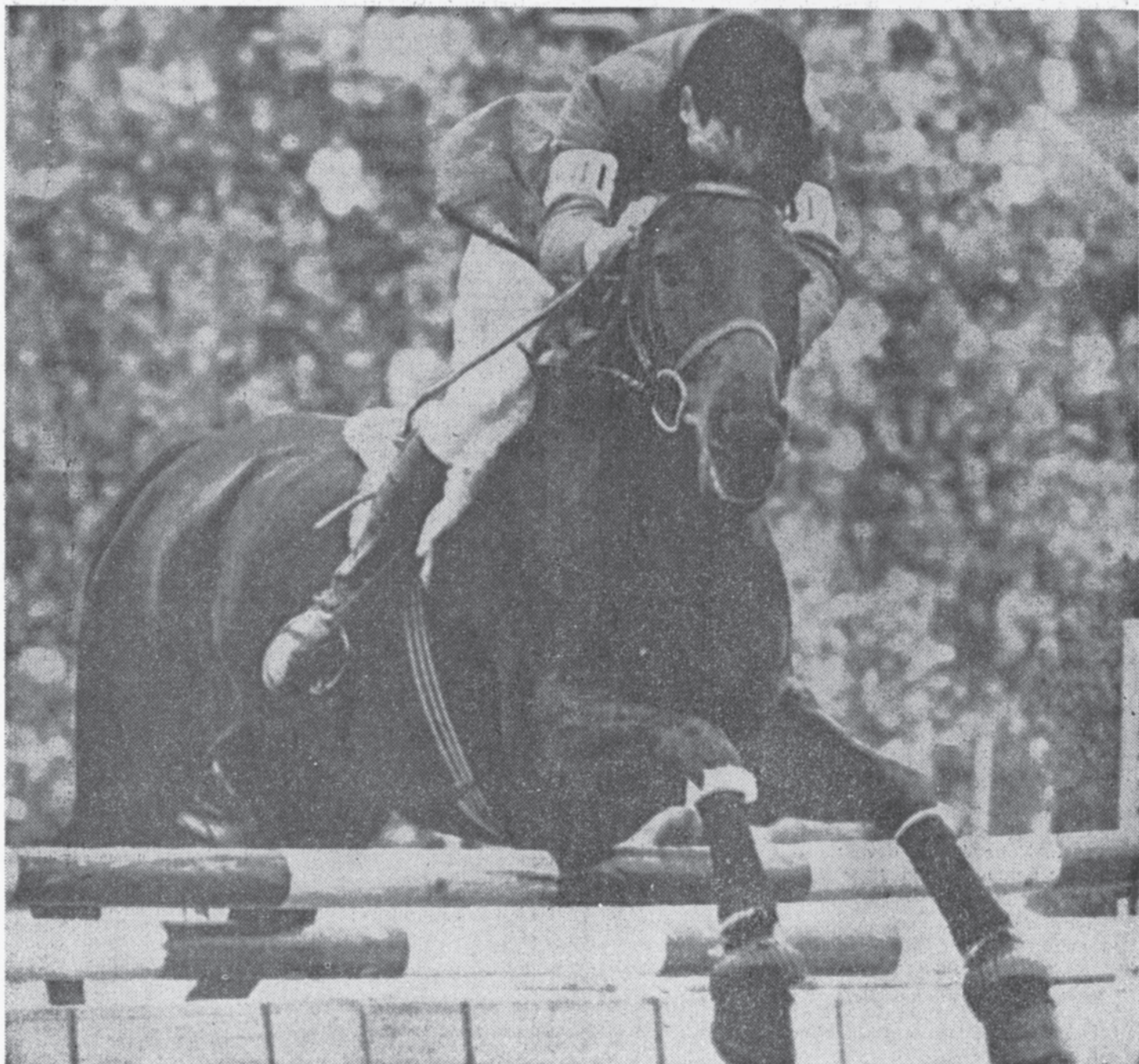
classa première. Aux Jeux olympiques de Berlin, en 1936, on le retrouvait dans l'équipe de France qui remportait la médaille d'argent du dressage. Douze ans après, aux Jeux olympiques de Londres, en 1948, André Jousseume, dans l'épreuve individuelle de dressage, gagnait encore la médaille d'argent avec « Harpagon », le valeureux et fidèle « Harpagon », son cheval préféré. Tous deux se retrouvaient aux Jeux olympiques de 1952, à Helsinki, où ils obtinrent une nouvelle médaille, de bronze cette fois. Mais on n'en finirait pas de citer toutes

les épreuves nationales et internationales de haute école où le colonel Jousseume remporta victoires et places d'honneur, avec des chevaux privés, comme l'illustre « Harpagon ».

Cet éducateur hors de pair n'a pas été remplacé. Il dispensait son enseignement avec un dévouement et une compétence rare au Cercle hippique de Chantilly, dont il fit un des hauts lieux du dressage français.

Depuis la mort de ce grand écuyer, en 1960, faute d'animateurs de sa trempe et de sa qualité, notre dressage n'est plus ce qu'il était.

Il avait gagné à Tokyo avec son cheval personnel, il s'est morfondu à la Baule, faute de monture



« Pomone B » n'était plus en 1970 ce qu'elle était quand elle avait permis à son cavalier, Pierre Jonquères d'Oriola, de remporter magistralement le championnat du monde, quatre ans plus tôt, à Buenos Aires.

C'est ce titre qui valut à la France le privilège de pouvoir organiser chez elle le championnat du monde suivant. En raison de ses remarquables installations, la Baule avait été ainsi désignée pour recevoir l'élite mondiale des cavaliers de concours hippiques. Il n'en manquait qu'un seul à ce rendez-vous : le tenant du titre lui-même !

Ou plutôt, s'il se trouvait effectivement à la Baule,

c'était « à pieds », autrement dit sans cheval, en qualité de spectateur. Il n'avait pas trouvé de monture de qualité pour remplacer « Pomone B » et lutter à armes égales avec ses rivaux étrangers, comme il le fit en 1964 à Tokyo, où il remporta la médaille d'or olympique avec « Lutteur B » (ci-contre).

On comprend sa déception, marquée sur son visage, alors que, dans la tribune de la Baule (ci-dessus), il suivait les parcours de ses camarades, aux côtés de M. Paul Chantrel (à gauche), président de la commission de l'équitation et également du club des internationaux.

Depuis 25 ans, c'est la confusion.

LE SCANDALE DE L'ÉQUITATION

Le financement global de l'équitation

L'inspecteur général Petitjouan, dans une note relative à l'inventaire des ressources publiques consacrées à l'équitation, a communiqué les chiffres « suggérés », en l'absence de bilan précis par le ministère de l'Agriculture et se rapportant au financement de l'équitation.

Les investissements et dépenses de fonctionnement cumulés seraient présentés, en 1969, un total de : 102.000.000 francs.

Cette somme peut ainsi se répartir :

Cavaliers ou dirigeants.....	73.800.000
Collectivités privées.....	2.400.000
Autres capitaux privés.....	1.000.000
Prêts du Crédit Agricole.....	2.100.000
Subventions Jeunesse et Sports.....	1.600.000
Agriculture.....	21.100.000

Mais il convient d'apporter divers additifs à ces chiffres :

a) Le financement réel du ministère de la Défense nationale, non comptabilisé dans ce bilan, ressort à 6.400.000 francs ;

b) Celui du secrétariat à la Jeunesse et aux Sports est en réalité de 3.500.000 francs.

En revanche, dans celui du ministère de l'Agriculture, il faudrait retirer divers postes, dont l'organisation des concours de chevaux de

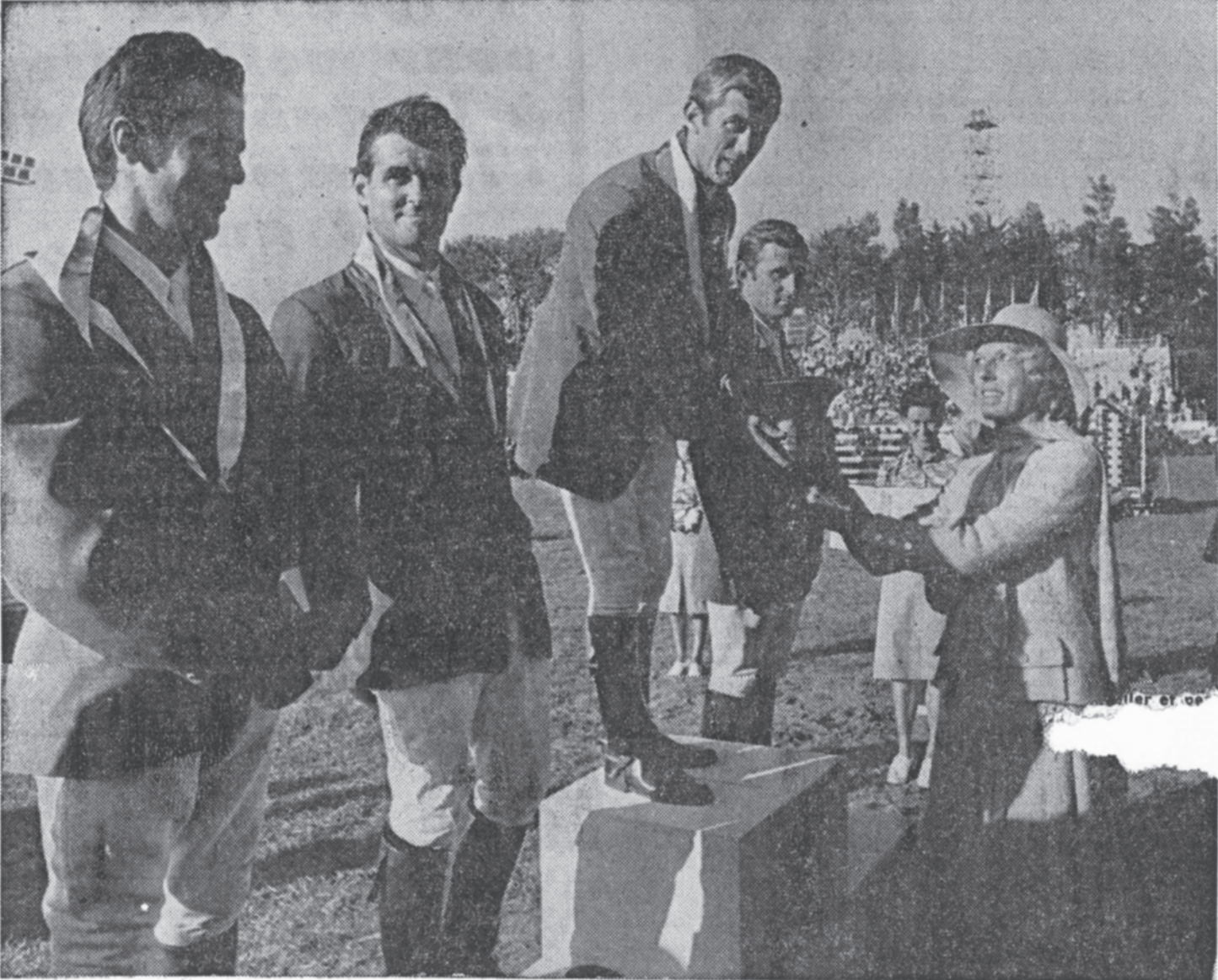
selle (élevage), mais surtout il faut faire ressortir au titre de l'enseignement agricole et non de l'équitation une part des investissements faits dans les lycées agricoles (2.215.000 francs). Il faudrait enfin ajouter les aides, en espèces ou en nature, apportées par les collectivités locales et ne figurant pas, dans les comptes de ces dernières, sous un intitulé « Equitation », donc difficiles à déceler.

« De cet ensemble de données, on peut raisonnablement déduire — commentait l'inspecteur général Petitjouan — que le budget total de l'équitation, en fonds publics et privés, pour l'investissement et le fonctionnement, était pour 1969, aux environs de 123.000.000 de francs.

L'origine des financements, poursuit la note, serait de 75 % environ en fonds privés et de 25 % en fonds publics : 17 % provenant du ministère de l'Agriculture (redistribution des fonds prélevés sur le Pari Mutuel), 5,2 % du ministère de la Défense nationale et 2,8 % du secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports.

Le quart du budget total de l'équitation (123.000.000 de francs lourds pour 1969) provenant par le canal d'un budget public, c'est donc bien environ 40 millions de francs lourds, soit 4 milliards en anciens francs, qu'il en a coûté à l'Etat, d'une façon ou d'une autre, en une année.

A la Baule Mme Pompidou n'a félicité que des lauréats étrangers



Il est vraisemblable que Mme Georges Pompidou, qui présidait la dernière journée du championnat du monde de jumping à la Baule, en 1970, aurait souhaité une toute autre conclusion.

Les lauréats qui eurent droit de monter sur le podium et qu'elle complimenta et récompensa étaient autant de cavaliers étrangers. Le championnat du monde revenait à l'Anglais David Broome, devant l'Italien Mancinelli et son coéquipier Harvey Smith. Quant à la quatrième place, elle revenait à l'Allemand Alvin

Schockemohle. Ci-dessus, de g. à dr. : Schockemohle, Mancinelli, Broome, que félicite Mme Pompidou, et Smith.

Nos représentants avaient dû se contenter d'une place de septième, prise par le très valeureux Bernard Geneste, avec « Odéon C », après un retour très méritoire et qui laisse bien augurer de la suite de sa carrière... si, évidemment, on met à la disposition de cet ancien champion de France le « piquet » que méritent ses grandes aptitudes équestres.

La grande détresse du capitaine de l'équipe de France

Georges Calmon n'a jamais reçu les moyens nécessaires à l'application de son plan

Georges Calmon avait eu une carrière de cavalier incomparable. On ne comptait plus ses victoires dans les concours hippiques depuis qu'il les dépassait le millier.

Sa nomination à la tête de la commission de concours hippiques de la Fédération française des sports équestres dont il est devenu l'un des vice-présidents, avait été unanimement saluée comme récompensant une carrière exceptionnelle en même temps qu'un dévouement exemplaire à la cause du cheval.

Mais les débuts de M. Georges Calmon en tant que dirigeant officiel et capitaine de l'équipe de France n'ont pas été des plus faciles. A tel point qu'il fut ensuite victime d'un accident cardiaque et dut se ménager. Il faut dire que, parmi ses tâches, notre représentation au championnat du monde de sauts d'obstacles constituait... un obstacle majeur, si l'on peut ainsi s'exprimer.

Or cette compétition de haut standing se déroulait chez nous, à la Baule. C'était une raison supplémentaire pour Georges Calmon de soigner la participation française. Il mit donc sur

un plan que tout dirigeant digne de ce nom eût ambitionné de réaliser. Chiffre, il se montait certes à 80 millions d'A. F. Mais il comportait notamment l'achat de chevaux de « pointe » internationale pour les membres à part entière de notre équipe de France. Or, un cheval de cette qualité coûte de 25 à 30 millions. Georges Calmon envisageait également de rassembler notre formation dans des stages dirigés qui ne pouvaient que leur être profitables.

Or son projet ne reçut jamais de conclusion pratique, parce qu'on ne lui en donna pas les moyens.

« Dans ces conditions, avait-il confié, déçu, nous ne pouvons faire mieux.

« La Fédération, avait-il ajouté, ne peut rien tant qu'elle n'obtient pas les moyens financiers nécessaires.

Et de constater : « L'Administration des Haras avait promis pour l'année 1970 la somme de 800.000 F à la F. S. E. pour l'achat de chevaux. Nous attendons toujours. »

Espérons que cette attente ne sera pas éternelle... »



Grande déception dans le camp français après la première épreuve du championnat du monde de sauts d'obstacles à la Baule. La position des cavaliers français est des plus médiocres. Le meilleur d'entre eux, Bernard Geneste, n'est que 16^e, Marcel Rozier encore plus loin. Et il n'y a que vingt-cinq concurrents ! Ci-dessus, Janou Lefebvre (à g.), Rozier et Geneste (à dr.).

— Geneste était un peu troublé, reconnaît le colonel Boyer, directeur technique. Question d'am-

Il serait fallacieux de prétendre que la carence de l'équitation française provient de la fuite de nos meilleurs chevaux à l'étranger.

Car les produits de l'élevage français se vendent malheureusement de moins en moins hors de nos frontières.

Nos seuls acheteurs réguliers demeurent l'Espagne, le Portugal, le Maroc et la Suisse.

Nous risquons encore de perdre la clientèle belge qui nous fut si longtemps acquise, mais qui se tourne de plus en plus vers les « produits » allemands dont la qualité se trouve symbolisée par ce simple exemple : on prétend que Schockemohle, l'un des champions d'outre-Rhin, possède dans son « piquet » 12 chevaux de la valeur de « Rocket », le meilleur des nôtres (30 millions), avec lequel Janou Lefebvre est devenue championne du monde des cavalières à Copenhague.

Le dressage, spécialité qui représente le mieux « l'esprit cavalier », synthèse de tant de qualités morales et intellectuelles et qui demeure l'expression la plus pure de la tradition équestre française, se trouve progressivement délaissé par ceux-là mêmes qui en restaient les plus fervents disciples : les militaires.

C'est ainsi que l'Ecole de Saumur ne présente plus qu'un seul concurrent dans les compétitions officielles de dressage (Critériums nationaux et championnat) : l'adjudant-chef Le Rolland, au demeurant notre meilleur « dresseur » actuel, qui fut longtemps barré par le colonel Brau, encore champion de France à 72 ans.

Personnel pédagogique devenu insuffisant

Il est vrai qu'outre la disparition définitive de toute une pépinière d'entraîneurs particulièrement aptes à former les jeunes cavaliers, disparition provoquée par la dissolution des régiments de cavalerie « transférés » dans

l'Arme Blindée, la méthode française d'équitation, léguée par les Pluvinel et les La Guézière, poursuivie par d'Aure et Baucher puis, plus près de nous, par l'Hotte et Decarpentry, vénéralisés à l'étranger, ignorés en France, est devenue incertaine, floue, décapée, voire contestée chez nous.

Rien d'étonnant donc à ce que le personnel pédagogique ou technique de l'équitation, dont le métier comporte déjà beaucoup d'aléas et peu de sécurité, soit déficient quantitativement et qualitativement.

Bref, la poudre aux yeux jetée par des résultats apparemment brillants et une progression des effectifs qui est loin de correspondre toutefois à l'intérêt, à l'engouement des jeunes — que l'on note un peu partout dans le monde — pour tout ce qui touche à l'équitation, activité de sport et de loisir, capable de leur apporter un élément d'équilibre en réalisant leurs rêves et leurs aspirations, ne saurait masquer une situation véritablement préoccupante.

Sommes énormes convoitées furieuses

Le premier ministre devait en être conscient lorsqu'il chargeait, le 15 janvier 1970, une commission de lui faire un rapport sur l'ensemble des activités de l'équitation et en lui demandant de lui proposer les mesures propres à résoudre les problèmes que soulèvent la coordination et l'orientation de ces activités.

« Mon attention, écrivait M. Jacques Chaban-Delmas, a été attirée sur la situation de l'équitation dont l'organisation, malgré la création de l'Institut National d'Equitation, ne me semble pas correspondre exactement aux besoins que l'évolution du monde moderne a fait apparaître dans ce domaine. »

L'intervention de M. Chaban-Delmas se justifiait par une situation qui se dégradait sans cesse, mais faire la participation financière importante de l'Etat dans tout ce qui concerne l'équitation.

pour le fils de « Furioso »

La quatrième vente aux enchères de Poitiers s'est déroulée la semaine dernière en présence d'une foule nombreuse... et curieuse. Toutefois, les adjudications ont été inférieures à celles des deux dernières ventes. Elles ont rapporté 278.000 F pour 37 chevaux vendus sur les 73 présentés.

La moyenne par cheval acquis a atteint 7.510 F. Elle est inférieure à celle des ventes précédentes. Ces dernières s'élevaient respectivement à 7.950 et 8.040 F. Toutefois, 5 chevaux atteignirent et dépassèrent même les 10.000 F. Le record fut établi par « Brio de Paulstra » qui fut adjugé pour 23.000 F.

Ce hongre de 4 ans, fils de « Furioso », ce maître de race, réunit dans son sang, selon les spécialistes, les meilleures origines françaises, pour ne pas dire la meilleure.

Le général Dodellier, placé à la tête de l'Institut national d'Equitation par le général de Gaulle lui-même, attend toujours, trois ans après, de pouvoir exercer des fonctions qui généralement assurent les « lobbies ». D'où leur farouche opposition à l'I.N.E.

Comment, d'ailleurs, peut-on tolérer qu'une administration puisse politiser une affaire de cette importance en bloquant des décisions prises en haut lieu, tandis que M. Georges Pompidou était à l'époque installé à l'Hôtel Matignon ?

Mais poser ces questions, n'est-ce pas entamer, du même coup, le procès de l'administration par excellence, celle des Haras, la plus puissante de toutes celles qui dépendent du ministère de l'Agriculture puisque c'est elle qui dispense — quand elle ne la dispense pas — la manne ? Ce qui lui confère sa toute-puissance en même temps qu'un rôle extrêmement nuisible au développement de l'équitation.

Ce n'est pas nous qui le constatons, mais la commission de l'équitation, créée par M. Chaban-

A raison de 4 milliards par an — tant par l'entremise du ministère de l'Agriculture redistribuant une partie des fonds provenant du Pari mutuel (0,3 %) pour la promotion de l'équitation que par l'apport d'autres fonds publics (ministère de la Défense nationale et secrétariat à la Jeunesse et aux Sports) — l'Etat a versé, à l'équitation plus de 100 milliards d'anciens francs en vingt-cinq ans. Qu'en a-t-on fait ?

Et encore ! Cette somme ne représente jamais que le quart d'un budget entretenu par les apports directs ou les emprunts de fonds privés et de collectivités locales.

C'est cette fortune colossale qui se trouve précisément à l'origine de tous les maux dont souffre notre équitation.

C'est elle qui explique le marasme dans lequel cette activité a pu le faire tout amener à l'homme : recherche savante, jeu collectif, sport violent, agréable passe-temps, attachement à un animal, dévouement à une cause, randonnées dans la nature, etc., se dilue actuellement.

Pourquoi ? Mais parce que ces immenses masses financières se trouvent être l'objet de furieuses convoitises de la part de véritables « lobbies », agricoles notamment, qui, pour se les approprier ou ne pas les laisser échapper, font pression sur l'administration au point de la paralyser en l'empêchant d'exercer un contrôle sérieux sur l'emploi de ces fonds ou de sanctionner des résultats finalement des plus médiocres et fort coûteux si l'on considère objectivement leur prix de revient. La France ne dépense-t-elle pas par olympiade plus d'argent pour l'équitation que pour tous les autres sports d'équipe réunis ? Incroyable, mais vrai !

Paralysée, effrayée ou asservie aux groupes de pression et d'intérêts qui n'hésitent pas à mobiliser les parlementaires, quand ce ne sont pas les préfets, pour faire aboutir leurs projets ou capoter ceux des autres, l'administration, pour ne pas dire, la bureaucratie, bloque toute décision sérieuse.

Delmas, dans le rapport qu'elle lui a remis au mois de juillet de l'année dernière.

L'équitation veut sa place dans le monde économique et social de demain, mais maintient structures et mentalités d'hier, expliquait-elle. Ses dirigeants continuent à penser dans les termes du passé.

« Autre indice d'inadaptation : la réglementation et l'organisation de bien des épreuves sportives ne sont pas de nature à susciter le plus grand intérêt ni des participants ni des spectateurs (la plupart du temps rassemblés « de son temps », contrairement à l'évolution pédagogique, à l'animation et à la gestion prospère d'une association.

« La commission ajoute : « Elles ne sont pas toujours non plus, et c'est grave, de nature à susciter ou entretenir des vocations sportives. »

Cette commission, que présidait M. Paul Chantrel, et qui se trouvait composée du général d'armée Dodellier, président de l'Institut national d'Equitation ; de MM. Bernard Augustin, représentant le secrétaire d'Etat aux Haras, le premier ministre, chargé de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs ; Dominique Bécheau La Fonda, directeur général de l'Union nationale interprofessionnelle du cheval ; Henry Blanc, représentant le ministre de l'Agriculture ; le colonel Albert Boyer, directeur national technique de l'équitation ; Jean-Caucanas, président de la Fédération française des sports équestres ; Guy de Charnage, Roger-Louis Thomas ; Jean Chevance, représentant le ministre de la Défense nationale, et dont le rapporteur était M. Jean Zlatiew, dressait d'ailleurs un édifiant constat de carence à la suite des réflexions, observations et remarques recueillies au cours de ses consultations.

En voici quelques-unes :

- « Responsabilités mal définies » ;
- « Tutelles et organismes multiples créant la confusion, diluant la responsabilité » ;
- « Embarras, voire désarroi sur les plans techniques, financiers, études et recherches, rentabilité, information et propagande. On ne sait à qui s'adresser » ;
- « Impression de ne pas appartenir à un sport cohérent, organisé » ;
- « On a donné des agréments et des subventions pour la création d'établissements non rentables, mal situés ou techniquement erronés » ;
- « Absence de guide d'étude économique et technique préalable à une implantation » ;
- « On donne des subventions à des compétitions trop mal organisées ou pour des activités contestables (épreuves dites « d'entraînement », non contrôlées ou ne préparant à rien). Les mandements des subventions sont trop tardifs » ;
- « On donne des subventions de fonctionnement, forfaitairement,

A hue et à dia

Parmi les organismes publics ou privés occupant peu ou prou de « cheval » à des titres divers, on relève :

- DEPENDANT DU PREMIER MINISTRE :
- Institut national d'Equitation.

DEPENDANT DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE (direction générale de la Protection de la nature) :

- Service des Haras (bureaux des Haras de l'équitation et des courses).

DEPENDANT DE LA DEFENSE NATIONALE :

- Conseil national des sports équestres ;
- Sports équestres militaires (S.E.M.) ;
- Institut national d'Equitation (I.N.E.), en partie ;
- Bureau équitation du service interarmées de l'entraînement physique et des sports (S.I.E.P.S.).

Secrétariat d'Etat à la Jeunesse, aux Sports et aux Loisirs.

- Comité national de coordination.

Fédération française des associations d'éleveurs de chevaux de selle.

- Fédération française des associations d'éleveurs et propriétaires de poneys.
- Fédération française des sports équestres.
- Société hippique française.
- Association nationale pour le tourisme équestre et l'équitation de loisir.
- Section équitation du Touring Club de France.
- Union hippique nationale.
- Syndicat des maîtres de manège et professionnels de l'équitation.
- Union nationale interprofessionnelle du cheval (U.N.I.C.).
- Comité d'information et de propagande en faveur du cheval de selle (C.I.P.).
- Chambre syndicale du commerce des chevaux de France.

Le moins qu'on puisse dire est que le cheval ne manque pas de sollicitude ! Et, bien souvent, parmi tous ces organismes, les uns tirent à hue, les autres à dia...

L'opposition des « lobbies » à l'Institut national d'équitation

selon des critères qui ne correspondent pas aux activités réelles des sociétés (absence de contrôle ou absence de coordination de ceux qui contrôlent).

La seule lecture de ces longs griefs — ô combien fondés — inclinerait tout naturellement à faire le procès de la Fédération française des sports équestres.

Ce serait, à la vérité, lui conférer une importance qu'elle n'a pas, malgré la compétence et le dévouement de bon nombre de ses dirigeants et, à ignorer les véritables conditions dans lesquelles fonctionne l'équitation.

Du fait qu'elle représente une activité souple, s'adaptant à nombre d'utilisations du cheval, traditionnelle ou vouée à un nouvel essor, telles que le tourisme équestre, la vénérie et le polo, l'équitation se trouve maintenant placée sous le contrôle de six ministères : l'Agriculture, la Défense nationale, les Finances, l'Education nationale, l'Environnement et le secrétariat à la Jeunesse, aux Sports et aux Loisirs !

Cette pluralité de tutelles expliquerait déjà l'incohérence des décisions prises, la dispersion des efforts, leurs contradictions, les conflits permanents entre organismes, les chevauchements d'attributions, les malaises et les découragements qui s'en suivent, tant parmi les dirigeants que les pratiquants.

Elle aboutit surtout à un manque de contrôle des activités et de la gestion des établissements hippiques auxquel l'attribution de fonds publics, nous venons de le constater, est le plus souvent inopportune.

Or, répétons-le, ces fonds, à raison de 75 %, sont distribués par l'administration des Haras. C'est elle qui assure la subvention matérielle de la Fédération française des Sports équestres qu'elle aurait plutôt tendance à considérer comme son « département sportif ».

Un département à ses yeux de bien peu d'importance, pour ne pas dire méprisée, si l'on considère le refus qu'essuya l'an dernier le directeur de l'équipe de France de concours hippique M. Georges Calmon, désireux de nous faire participer aux compétitions de la Baule (championnat du monde) avec les meilleurs chances de succès.

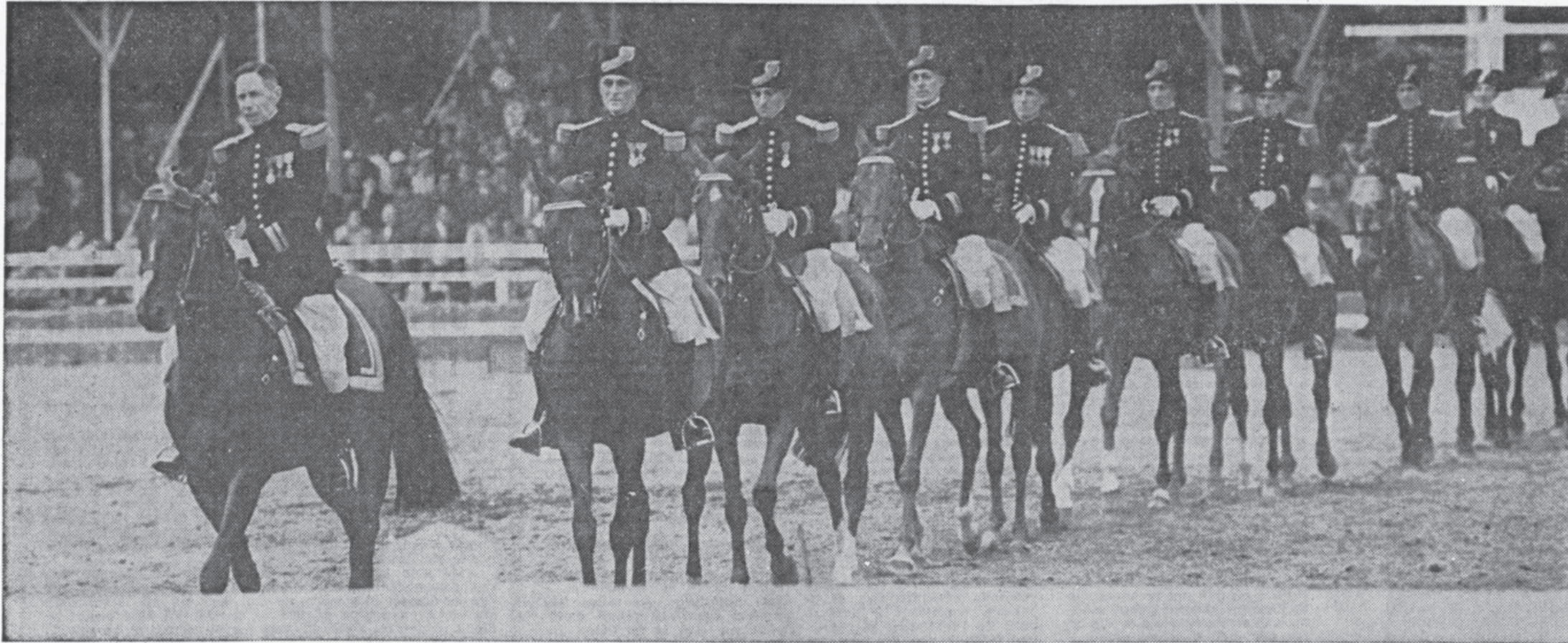
M. Calmon avait dressé un plan d'achat et d'entraînement, d'abord accepté par le représentant des Haras. Il ne revenait guère plus cher que les tribunes, toutes provisoires, qu'avait fait élever, à la porte de Versailles, cette administration des Haras, à l'occasion du Concours de Paris... On ne peut s'empêcher de songer qu'avant leur coût — 60 millions anciens — on aurait pu faire beaucoup d'heureux. En dotant, par exemple, les petits clubs urbains ou ruraux (dispendieux en installations) de concours ou, en attribuant aux plus méritants un cheval que cette même administration des Haras eût auparavant acheté et déboursé.

C'était trop lui demander. Sa tâche, semble-t-il, se limite à la gestion des fonds que lui confie le ministère de l'Agriculture avec charge de les reverser aux parties intéressées.

Mauvais gestionnaires, les Haras ne sauraient non plus exciper de grands succès dans un domaine qui devrait demeurer leur seule justification : l'élevage !

ENQUETE REALISEE SOUS LA DIRECTION DE GEORGES PAGNOUD

L'immobilisme et l'incohérence !



Le général Dodelier : "Indispensable de pouvoir contrôler les crédits"

« En matière d'équitation, les chiffres parlent d'eux-mêmes, nous déclare le général d'armée Louis Dodelier. Pour les comprendre, il faut remonter trente ou quarante ans en arrière. Nous avions alors 80 régiments de cavalerie en France. Aujourd'hui, il n'en reste qu'un : celui de la Garde à cheval de Paris ! »

« Or, dans le même temps, un développement un peu anarchique, mais cependant massif des sports équestres, s'est produit chez les civils qu'il faut maintenant former, éduquer. Ce n'est pas toujours le plus facile. »

« Parmi les 80 régiments dont je parlais, il était aisé, en effet, de trouver des moniteurs. Dans chacun d'eux, il y avait des hommes qui montaient huit heures par jour. Cela représentait un nombre important de cavaliers de haute qualité. Aujourd'hui, nous sommes beaucoup plus gênés pour trouver des éducateurs (professeurs, instructeurs, moniteurs). »

« Je pensais qu'après la disparition de cette clé de voûte que représentait l'armée pour l'équitation, l'Institut national, où je fus appelé par le général de Gaulle, permettrait, entre autres, de former ces éducateurs de qualité qui, seuls, peuvent enseigner avec profit les bases de l'équitation. »

« Notre Institut se proposait encore bien d'autres tâches pour assurer le maintien et le rayonnement de l'équitation. »

« Malheureusement, dès la création de l'IN.E., l'équitation dépendait déjà de trois ministères. Ce chiffre tend encore à augmenter actuellement. Il n'est donc pas étonnant que, dans ces conditions, nous ayons buté sur des problèmes de principe. J'ai essayé de concilier des points de vue opposés. Sans aucun succès, je dois l'avouer. »

« En vérité, j'ai dû un jour me rendre à l'évidence : cet Institut national d'équitation, dont chacun admettait qu'il représentait une nécessité vitale pour le sport équestre en France, se trouvait empêché de fonctionner et surtout de remplir son rôle. Ce fut la raison de mon éloignement. »

« Fort heureusement, le premier ministre a repris en main le problème de l'équitation et la commission instituée par lui a fait du bon travail. »

« Ses membres ont finalement estimé que « pour s'en sortir », il fallait que le comité directeur qui sera appelé à diriger en fait l'équitation ait le droit de contrôler l'emploi des importants crédits qui lui sont attribués et qu'il ne se contente pas d'exprimer des vœux pieux, jamais suivis d'effet. »

« C'est la condition essentielle d'un travail sérieux. »

« Sinon, on recommencera à tourner en rond. »

« Comme on le fait depuis 1964, date à laquelle le gouvernement m'avait demandé d'établir un rapport sur la réorganisation équestre. »



Le général d'armée Louis Dodelier, grand officier de la Légion d'honneur, croix de guerre avec huit citations, ancien inspecteur de l'armée blindée de la cavalerie, ancien chef de l'état-major particulier du président de la République, a été instructeur à Saumur avant de commander le 1^{er} régiment de spahis marocains. C'est dire que le président de l'Institut national de l'équitation sait de quoi il parle.

Malgré son impéritie, l'administration des haras prétendrait tout superviser !

La grande et belle tradition du Cadre Noir

Le sauvetage de l'école de Saumur est à inscrire au crédit du général Dodelier. C'est lui qui, dans son rapport, fit apparaître clairement la nécessité de conserver en Anjou ce noyau d'écuyers que le monde entier nous envie chaque fois que se produit le Cadre Noir (ci-dessus). Le général Dodelier fit valoir qu'outre la charge de nous représenter dans des manifestations de prestige, maîtres et sous-maîtres pourraient faire aussi bénéficier la jeunesse française des leçons héritées du merveilleux patrimoine de la cavalerie. Qui pourrait mieux les perpétuer que cette prestigieuse phalange ?

L'incomparable Ecole de Saumur (ci-dessous) reste un indispensable instrument de travail pour l'équitation française d'autant que les écuyers de valeur n'y manquent pas et que la remonte y demeure excellente. Raison de plus pour qu'on puisse assister à la reprise en main de cette discipline admirable, mais combien ingrate, qu'est le dressage !

Les utilisateurs français ne peuvent malheureusement constater notre déficit en chevaux d'un certain type (chevaux de manège ou de promenade d'un prix modéré). Il faut dès lors les importer. A quel prix !

Le déficit des chevaux de grande compétition n'est pas moins flagrant.

La commission de l'Equitation le stigmatise :

Il exigerait, écrit son rapporteur, d'affirmer les méthodes de cet élevage dans le domaine de la sélection et de la reproduction par des recherches propres à améliorer la fécondité des mères. Egalement une sélection plus impitoyable écartant de la reproduction de qualité beaucoup de poulinières « non constatées » et éliminant les reproducteurs de mauvais produits.

L'objectif de la politique des aides et primes et des concours et épreuves de sélection devrait être de retenir des mères et des étalons qui aient l'aptitude à la compétition et, surtout, la transmettent.

Des chevaux de faible qualité

La formule d'élevage extensif et semi-extensif tend-elle à ce but ?

Quelles formules nouvelles pour la remonte des sociétés hippiques en chevaux de club les Haras ont-ils trouvées ?

Actuellement, ces chevaux proviennent soit du sous-produit de l'élevage de compétition, soit de réformes issues des concours et des courses, soit d'importations de chevaux de faible qualité.

Faute d'imagination, les haras n'ont pas instauré, semble-t-il, de réglementation nouvelle pour tenter d'accélérer le retrait des compétitions des chevaux de qualité moyenne.

Enfin, l'on attend toujours de la part de cette administration l'esquisse d'une production nationale nouvelle.

Dans le domaine de la commercialisation, l'échec est non moins flagrant. Si l'on s'en tient

à celle des chevaux de selle, on se rend compte qu'il n'y a pas de marché organisé.

Il a fallu deux initiatives privées de groupes d'éleveurs pour tenter de vendre aux enchères les quelque 7.000 produits nés en France l'an dernier et qui ne trouvent pas d'acquéreurs, faute peut-être d'information. Mais elle fait également défaut dans les rapports éleveur-utilisateur. Ne serait-ce pas aux haras de l'organiser ?

Les lenteurs de l'administration

On n'en finirait pas, hélas ! de relever les erreurs ou les carences de cette administration.

Ainsi, quand un cheval de valeur se trouve « repéré » par un officier de la F.F.S.E. qui souhaiterait pouvoir en disposer pour le « piquet » national, il alerte un inspecteur départemental des haras. Il est bien rare que ce fonctionnaire se hâte de répondre à sa demande. Il met parfois deux ou trois mois à y accéder... Si bien que « le cheval rare », le plus souvent, a été acheté par un propriétaire privé, le temps que ce fonctionnaire ait descendu à se déplacer et à rédiger son rapport.

Si, par exception, tout s'est passé dans les délais normaux et que la vente ait été exceptionnellement réalisée, c'est son règlement qui soulève ensuite le plus de problèmes. Car, plus que toute autre administration, celle des Haras se fait tirer l'oreille pour payer. Il ne faut pas être pressé pour recevoir son règlement. Cela court sur des mois et parfois des années.

Il est vrai qu'un fatras de paperasserie alourdit terriblement cette administration.

Les méthodes aussi sont à revoir

Comment se fait-il, dès lors, que — qui peut le plus, peut le moins — elle se soit refusée à répertorier les produits issus de ses haras ?

Ainsi connaissant la taille, les indices de compacité, les qualités de l'une de ses meilleures acquisitions, « Furioso », un anglais qui devint un maître de race, pourraient-ils établir d'utiles comparaisons.

Ses directeurs accompliraient la sans doute un travail plus rentable qu'en s'occupant de superviser une reprise de dressage ou en portant un intérêt démesuré au tourisme équestre. Ce qui leur vaut par contre-coup de s'intéresser à l'élevage de chevaux médiocres aux dépens de chevaux de qualité.

Nos haras — dont celui du Pin, dans l'Orne, le plus célèbre de tous — disposent pourtant d'installations qui n'ont rien à envier à ceux de Rottembourg ou de Warendorf en Allemagne. Mais y emploie-t-on des méthodes comparables, voire modernes ?

On peut en douter.

Or la commission ayant conclu, « en sus », l'urgence de doter l'équitation d'une direction technique nationale unique, ferme, jeune, capable de concevoir, d'orienter, d'animer ses multiples activités, l'administration des Haras, sans vergogne ni pudeur, s'est immédiatement mise sur les rangs.

Bien que cette perspective réclamât la création d'une structure nouvelle adaptée aux besoins de l'homme de demain et bien qu'elle en soit demeurée elle-même au même point qu'il y a cent ans — 21 dépôts d'étalons en 1971 tout comme en 1871 ! — et qu'elle ait pris maintenant la tête du mouvement des rallyes équestres qui nous ramènent tout simplement à l'époque des diligences, cette administration, représentée par M. Henry Blanc, son directeur général, n'a pas craint de préconiser la solution suivante pour sortir le monde du cheval de l'ornière où elle l'a enlisé.

(Seul le docteur Jean Caucañas, en tant que président de la Fédération de la F.F.S.E., d'ailleurs immédiatement désavoué par son conseil fédéral, a cru devoir faire

Les concours hippiques

Est dit CONCOURS HIPPIQUE NATIONAL (C.H.N.) un concours dont toutes les épreuves sont réservées uniquement aux cavaliers qualifiés par les règlements de la Fédération française des sports équestres.

Est dit CONCOURS HIPPIQUE INTERNATIONAL (C.H.I.) tout concours, autorisé par sa F.N., comprenant une ou plusieurs épreuves ouvertes aux cavaliers étrangers venus individuellement avec autorisation de leur Fédération nationale, soit sur invitation de F.N. à F.N., soit sur invitation personnelle.

Est dit CONCOURS HIPPIQUE INTERNATIONAL OFFICIEL (C.H.I.O.) un concours qui, autorisé par sa F.N. et ayant obtenu l'assentiment de la F.E.I., est inscrit au calendrier de celle-ci et auquel des cavaliers sont envoyés officiellement par les F.N.

Dans tout concours international, dans son pays ou à l'étranger, chaque cavalier ne peut monter au maximum que les trois mêmes chevaux par concours et par épreuve.

« L'équitation, proposait M. Blanc, serait coordonnée par un conseil national placé sous la tutelle du ministre de l'Agriculture dont le secrétariat serait assuré par l'administration des Haras, eux-mêmes responsables

de l'équitation auprès du préfet. Ce conseil national aurait seulement rôle consultatif. Il serait composé non pas de personnes choisies pour leurs compétences personnelles, mais pour leur qualité de représentants de divers organismes constitués. »

Le réquisitoire d'un champion qui, depuis le fiasco de La Baule, reste d'actualité...

« C'est la déroute des Français », titrait un de nos confrères, le 8 juillet 1970, à la suite du comportement décevant de nos représentants aux championnats du monde de jumping, disputés à la Baule.

Effectivement, la situation ne se révélait guère favorable puisque, après deux épreuves, Bernard Geneste n'était que dix-neuvième, tandis que Marcel Rozier — qui avait remplacé Jouy au tout dernier moment — n'arrivait qu'en vingt-quatrième position. La crise, qui était latente depuis le forfait inévitable de Pierre Jonquères d'Orliola (privé de... monture) éclatait brusquement ! Le champion olympique « ouvrait le feu » par de tonitruantes déclarations publiées dans « France-Soir » :

« Depuis quatre ans, on savait que la France organiserait ce championnat du monde des cavaliers, disait-il. En raison du retentissement de cette compétition, il fallait veiller à ce que l'équipe de France se présente dans les meilleures conditions. »

« Or, sans l'aide des Haras nationaux, la Fédération française des sports équestres a dû laisser les cavaliers français se débrouiller tout seuls avec leurs chevaux. Ils n'ont même pas pu avoir un entraînement judicieux. On n'a rien trouvé de mieux que

de nous envoyer au C.H.I. de Vichy pour mettre au point notre préparation une semaine avant la Baule, alors que l'on savait très bien que les parcours proposés à Vichy sont sans rapport avec ceux d'un championnat du monde. Comment voulez-vous, dans ces conditions, que nous puissions défendre normalement nos chances ? »

« Il existe aussi un problème de cheval, ajoutait d'Orliola. Je suis bien placé pour savoir qu'il est très difficile de trouver des bons chevaux. Depuis 2 ans que Pomone B n'est plus ce qu'elle était, je n'ai rien trouvé pour la remplacer. C'est la raison pour laquelle j'ai préféré renoncer à ces championnats du monde. Quand la Fédération déclare qu'elle était résolue à me faire admettre au cas où j'aurais trouvé un cheval, je réponds : Je pouvais difficilement déboursier 20 à 30 millions d'anciens francs, car c'est le prix d'un bon cheval désormais. Non, il faut créer une commission composée de gens compétents, capables de trouver

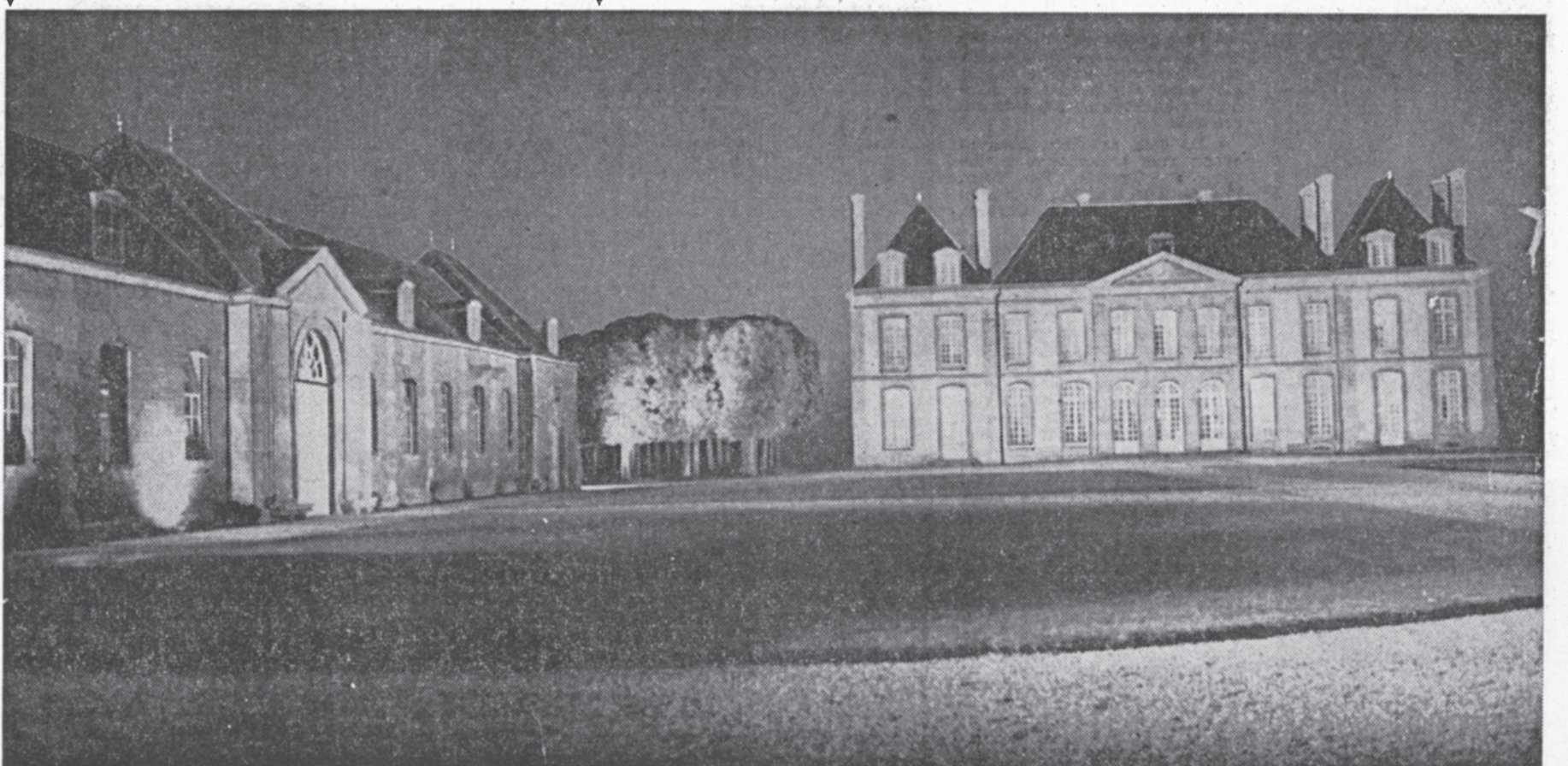
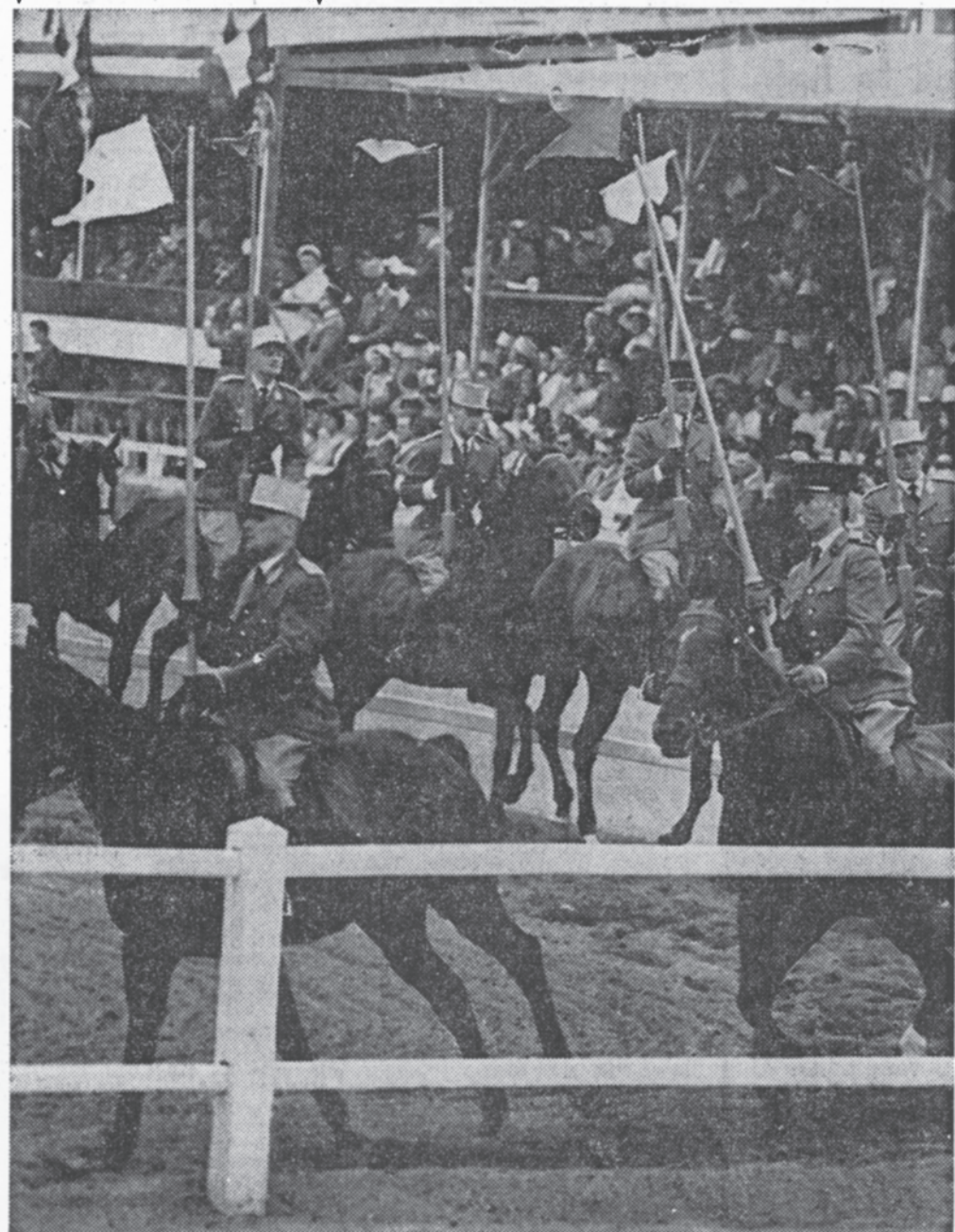
les chevaux et empêcher que nos meilleurs chevaux français soient vendus à l'étranger. La meilleure solution, à mon avis, est de créer un « club France » composé des meilleurs cavaliers français, disposant d'un piquet national de chevaux appartenant à la Fédération — achetés par elle — auxquels viendraient s'ajouter les chevaux des cavaliers et ceux des propriétaires. Mais il ne semble pas que l'on se dirige dans cette voie, car le ministre de l'Agriculture, M. Jacques Duhamel, a déclaré qu'il voulait favoriser le tourisme équestre en chargeant les Haras nationaux de l'élevage de ces chevaux forcément médiocres. Il aurait tort d'oublier que la vogue du cheval est due aux succès des chevaux et des cavaliers français dans les grands concours internationaux. »

Ces déclarations provoquèrent des remous dans le monde du sport équestre français. Malheureusement, elles restent d'actualité car, pratiquement, rien n'a changé...

Tout part d'ici

Le Haras du Pin (Orne) fait l'admiration de tous les visiteurs qui s'y succèdent. S.M. la reine Elisabeth II d'Angleterre, dont on sait tout l'amour qu'elle et sa fille Anne portent au cheval (le prince Philip étant, pour sa part, président de la Fédération internationale des sports équestres), y consacra un voyage particulier.

C'est au Haras du Pin que fut célébré le centenaire de cette administration dont on sait toute l'influence — avouée ou non — qu'elle exerce sur l'équitation française.



Gestion rationnelle, animation et coordination pour promouvoir un grand sport ouvert à tous les Français

LE SCANDALE DE L'ÉQUITATION

un grand sport ouvert à tous les Français

Le secrétariat à la Jeunesse et aux Sports, pour sa part, a cru devoir également revendiquer la responsabilité de l'équitation. Mais c'était sans doute plus une question de principe que de volonté réelle.

En tout cas, cet organisme gouvernemental pourrait se flatter d'une vitesse d'exécution nettement supérieure à celle des Haras. C'est ainsi que lorsque le colonel Boyer, directeur technique national des sports équestres, leur fit savoir que « Pomone » se trouvait disponible et conviendrait particulièrement à d'Orliola, les services de la rue de Châteaudun conclurent l'affaire en quelques semaines. Et ce cheval d'Etat remporta le championnat du monde à Rio de Janeiro. Mais, répétons-le, ce n'était pas grâce aux subsides du boulevard Garibaldi.

Or, la candidature des Haras, à tout le moins surprenante, à la direction de l'Équitation compterait maintenant des supporters dans les hautes sphères gouvernementales. A commencer par ceux qui avaient présidé aux premiers pas de l'Institut national d'équitation, mais se sont empressés d'ignorer dès qu'il a connu ses premières difficultés, consécutives à un héritage impropre à l'évolution (installations inadéquates et d'entretien trop coûteux, habitudes, mentalité, etc.), mais le soulignant la commission présidée par M. Paul Chantrel.

Le texte notamment « que le cheval, ça se pratique à la campagne, donc que ça relève automatiquement du ministère de l'Agriculture ».

En raisonnant par l'absurde, on ne voit pas pourquoi ledit ministère ne prendrait pas non plus la tutelle de tous les sports qui se déroulent sur une pelouse, comme le football, le rugby ou le cricket... Restons sérieux. Puisque nous venons d'évoquer le rôle de l'Institut national d'équitation, en le transformant, comme le suggère M. Jean Zlatiew, rapporteur de la commission de l'Équitation, en modifiant ses statuts, à la fois sur le plan de sa mission, de la composition de son conseil d'administration et de son fonctionnement pour qu'il puisse jouer ce rôle de Conseil national de l'équitation, ne le rendrait-on pas à sa véritable destination ?

Contrôler, animer

Son rôle serait d'autant plus efficace qu'il serait celui d'un établissement public doté d'une autonomie administrative et financière, contribuant le budget public de l'équitation et notamment la quote-part des fonds en provenance du pari mutuel (4 milliards d'AF par an, rappelons-le). Bien entendu, l'Institut national d'équitation dépendrait du premier ministre, ce qui permettrait tous les arbitrages à celui-ci, tout en plaçant l'Institut au-dessus des diverses parties intéressées.

Grâce à une action précise, audacieuse, imaginative d'un organisme mis en place le plus vite possible, avec des hommes compétents autant que désintéressés, l'équitation française, enfin dotée d'une structure administrative adaptée et d'une

pedagogie moderne, pourrait trouver sa vraie place dans la société et dans l'économie.

Un sport pour tous

Elle deviendrait enfin le grand sport national qu'elle est déjà chez plusieurs de nos voisins. Un sport ouvert à tous à partir du plus jeune âge — mais il nous faudrait beaucoup plus de poneys ! — jusqu'au troisième...

A ce propos, n'a-t-on pas vu sur un même podium olympique un presque quinquagénaire et une jeune fille de moins de vingt ans ? Comme par hasard, ils étaient Français... Ce qui situe d'ailleurs les possibilités de nos cavaliers.

Comme en Allemagne, l'équitation pourrait s'adresser chez nous à tous les publics, ouvrir aux groupes les plus divers, scolaires, universitaires, professionnels.

Nos enfants des écoles pourraient demander à aller en cours de cheval. Il s'en trouverait toujours en permanence à leur disposition. De même, les centres équestres s'étant multipliés sur tout le territoire, les travailleurs des cités dortoirs (voyez Sarcelles) pourraient enfin oublier leurs fatigues et leurs soucis grâce à l'équitation et se replonger dans la nature, car la création d'allées cavalières ne serait plus une utopie.

Des professions qui vivent ou bénéficient du cheval ou de ses activités annexes retrouveraient un deuxième souffle ou une nouvelle vigueur.

Agir d'urgence

Mais, encore une fois, pour atteindre ces objectifs qui sont loin d'être inaccessibles, il importe de libérer l'équitation de l'emprise des irresponsables ou des incapables.

Il importe de donner enfin à l'Institut national d'équitation et à celui qui le général de Gaulle avait placé à sa tête, le général Louis Dodelier, un homme de cheval dont la compétence est reconnue de tous, dont la foi est sans limite, dont l'intégrité est au-dessus de tout soupçon, et sur qui les groupes de pression et les lobbies n'auraient pas prise, les moyens d'agir, de contrôler, d'organiser pour que l'équitation en France ne soit plus la cour du roi Pétaud.

CONSEILS AUX DEBUTANTS

Notre conseil Agnès Lamoureux, qui fait paraître chaque année le très précieux guide « OÙ monter à cheval », y a donné quelques-unes des réflexions qu'à bien voulu lui livrer celui qu'elle qualifie « de plus grand cavalier du siècle » : Pierre Jonquères d'Orliola.

Nos lecteurs, amis du cheval, en tireront sûrement profit. Q. — Croyez-vous que l'on puisse, en un mois de vacances, faire des progrès suffisants pour y trouver de l'agrément ?

R. — Oh ! vous savez, c'est une question de sympathie, peut-être même de coup de foudre. Certains cavaliers, « mordus pour le cheval », trottent, galopent, et abordent parfois la pratique de l'obstacle au bout d'un mois. De toutes façons, si les débuts ont lieu dans de bonnes conditions, et surtout si le cavalier ne prend pas peur, au bout d'un mois il commence à se débrouiller et se réjouit de trouver de l'agrément.

Q. — J'ai entendu dire que l'équitation à deux dimensions, la troisième, c'est-à-dire l'espace, sera envisagée plus tard. Il est également souhaitable d'adhérer à une société hippique dès le début, l'émulation, l'esprit de club et les débats en commun sont d'excellents stimulants et avec un bon instructeur, même une initiation très rapide élimine tout risque d'accident.

Q. — A quel âge débiter, au plus tôt ? au plus tard ? R. — Il n'y a pas d'âge, mais il est bien certain qu'il vaut mieux commencer le plus tôt possible. Les enfants sont souples, décontractés et tiennent facilement en équilibre sur ce corps cylindrique animé de mouvements. Ils ont aussi de bons réflexes et le sens de l'animal. Ces qualités sont bien plus efficaces que les effets de force qu'exercent certains adultes musclés.

Q. — On dit que pour apprendre, il faut monter beaucoup de chevaux différents, pourquoi ? R. — Au début, il vaut mieux monter le même. La variété (taille, réaction, caractère) des différents chevaux apparaît par contre au cavalier déjà débrouillé un sujet d'intérêt et une raison de progrès.

Q. — De nombreux organisateurs invitent à des randonnées équestres, peut-on y prendre part si l'on ne possède pas de connaissances très sûres ? R. — Pas plus qu'on ne loue une voiture dans un garage sans avoir passé son permis, on ne doit pas se lancer au galop dans la nature sans avoir appris. Cela dépend aussi de la randonnée. Certaines tiennent de la promenade à âne, d'autres sont plus sportives. Dans tous les cas, il faut prévenir les organisateurs de la qualité de ses connaissances ou plutôt de l'absence de connaissances. Le tourisme équestre développe le goût du cheval, on apprend à soigner sa monture et à l'utiliser à l'extérieur qui est le but même de l'équitation.

Q. — J'ai entendu dire que l'équitation à deux dimensions, la troisième, c'est-à-dire l'espace, sera envisagée plus tard. Il est également souhaitable d'adhérer à une société hippique dès le début, l'émulation, l'esprit de club et les débats en commun sont d'excellents stimulants et avec un bon instructeur, même une initiation très rapide élimine tout risque d'accident.

Q. — A quel âge débiter, au plus tôt ? au plus tard ? R. — Il n'y a pas d'âge, mais il est bien certain qu'il vaut mieux commencer le plus tôt possible. Les enfants sont souples, décontractés et tiennent facilement en équilibre sur ce corps cylindrique animé de mouvements. Ils ont aussi de bons réflexes et le sens de l'animal. Ces qualités sont bien plus efficaces que les effets de force qu'exercent certains adultes musclés.

Q. — On dit que pour apprendre, il faut monter beaucoup de chevaux différents, pourquoi ? R. — Au début, il vaut mieux monter le même. La variété (taille, réaction, caractère) des différents chevaux apparaît par contre au cavalier déjà débrouillé un sujet d'intérêt et une raison de progrès.

Q. — De nombreux organisateurs invitent à des randonnées équestres, peut-on y prendre part si l'on ne possède pas de connaissances très sûres ? R. — Pas plus qu'on ne loue une voiture dans un garage sans avoir passé son permis, on ne doit pas se lancer au galop dans la nature sans avoir appris. Cela dépend aussi de la randonnée. Certaines tiennent de la promenade à âne, d'autres sont plus sportives. Dans tous les cas, il faut prévenir les organisateurs de la qualité de ses connaissances ou plutôt de l'absence de connaissances. Le tourisme équestre développe le goût du cheval, on apprend à soigner sa monture et à l'utiliser à l'extérieur qui est le but même de l'équitation.

Q. — J'ai entendu dire que l'équitation à deux dimensions, la troisième, c'est-à-dire l'espace, sera envisagée plus tard. Il est également souhaitable d'adhérer à une société hippique dès le début, l'émulation, l'esprit de club et les débats en commun sont d'excellents stimulants et avec un bon instructeur, même une initiation très rapide élimine tout risque d'accident.

Q. — A quel âge débiter, au plus tôt ? au plus tard ? R. — Il n'y a pas d'âge, mais il est bien certain qu'il vaut mieux commencer le plus tôt possible. Les enfants sont souples, décontractés et tiennent facilement en équilibre sur ce corps cylindrique animé de mouvements. Ils ont aussi de bons réflexes et le sens de l'animal. Ces qualités sont bien plus efficaces que les effets de force qu'exercent certains adultes musclés.

Q. — On dit que pour apprendre, il faut monter beaucoup de chevaux différents, pourquoi ? R. — Au début, il vaut mieux monter le même. La variété (taille, réaction, caractère) des différents chevaux apparaît par contre au cavalier déjà débrouillé un sujet d'intérêt et une raison de progrès.

Q. — De nombreux organisateurs invitent à des randonnées équestres, peut-on y prendre part si l'on ne possède pas de connaissances très sûres ? R. — Pas plus qu'on ne loue une voiture dans un garage sans avoir passé son permis, on ne doit pas se lancer au galop dans la nature sans avoir appris. Cela dépend aussi de la randonnée. Certaines tiennent de la promenade à âne, d'autres sont plus sportives. Dans tous les cas, il faut prévenir les organisateurs de la qualité de ses connaissances ou plutôt de l'absence de connaissances. Le tourisme équestre développe le goût du cheval, on apprend à soigner sa monture et à l'utiliser à l'extérieur qui est le but même de l'équitation.

Q. — J'ai entendu dire que l'équitation à deux dimensions, la troisième, c'est-à-dire l'espace, sera envisagée plus tard. Il est également souhaitable d'adhérer à une société hippique dès le début, l'émulation, l'esprit de club et les débats en commun sont d'excellents stimulants et avec un bon instructeur, même une initiation très rapide élimine tout risque d'accident.

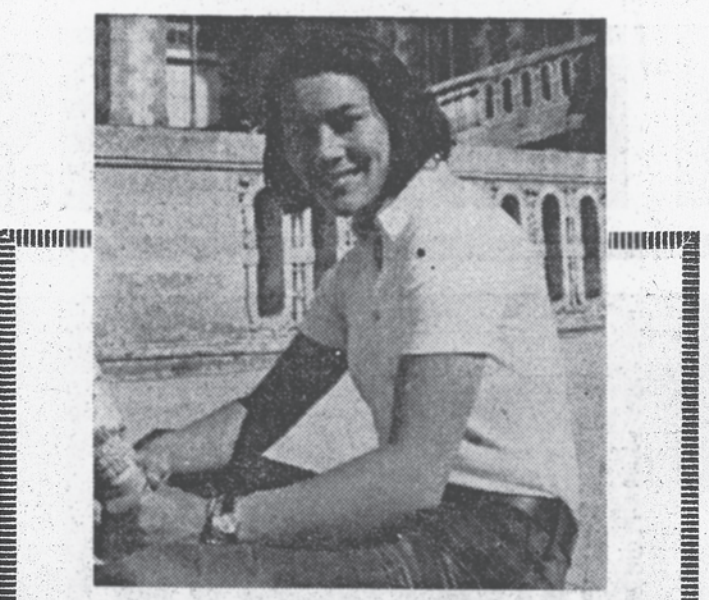
Q. — A quel âge débiter, au plus tôt ? au plus tard ? R. — Il n'y a pas d'âge, mais il est bien certain qu'il vaut mieux commencer le plus tôt possible. Les enfants sont souples, décontractés et tiennent facilement en équilibre sur ce corps cylindrique animé de mouvements. Ils ont aussi de bons réflexes et le sens de l'animal. Ces qualités sont bien plus efficaces que les effets de force qu'exercent certains adultes musclés.

Q. — On dit que pour apprendre, il faut monter beaucoup de chevaux différents, pourquoi ? R. — Au début, il vaut mieux monter le même. La variété (taille, réaction, caractère) des différents chevaux apparaît par contre au cavalier déjà débrouillé un sujet d'intérêt et une raison de progrès.

Q. — De nombreux organisateurs invitent à des randonnées équestres, peut-on y prendre part si l'on ne possède pas de connaissances très sûres ? R. — Pas plus qu'on ne loue une voiture dans un garage sans avoir passé son permis, on ne doit pas se lancer au galop dans la nature sans avoir appris. Cela dépend aussi de la randonnée. Certaines tiennent de la promenade à âne, d'autres sont plus sportives. Dans tous les cas, il faut prévenir les organisateurs de la qualité de ses connaissances ou plutôt de l'absence de connaissances. Le tourisme équestre développe le goût du cheval, on apprend à soigner sa monture et à l'utiliser à l'extérieur qui est le but même de l'équitation.

Q. — J'ai entendu dire que l'équitation à deux dimensions, la troisième, c'est-à-dire l'espace, sera envisagée plus tard. Il est également souhaitable d'adhérer à une société hippique dès le début, l'émulation, l'esprit de club et les débats en commun sont d'excellents stimulants et avec un bon instructeur, même une initiation très rapide élimine tout risque d'accident.

Q. — A quel âge débiter, au plus tôt ? au plus tard ? R. — Il n'y a pas d'âge, mais il est bien certain qu'il vaut mieux commencer le plus tôt possible. Les enfants sont souples, décontractés et tiennent facilement en équilibre sur ce corps cylindrique animé de mouvements. Ils ont aussi de bons réflexes et le sens de l'animal. Ces qualités sont bien plus efficaces que les effets de force qu'exercent certains adultes musclés.



JANOU LEFEBVRE : « Je dois mon titre mondial à l'initiative privée... »

La gracieuse autant qu'énergique Janou Lefebvre se montre catégorique : « Si je suis devenue championne du monde, en 1970, avec « Rocket », à Copenhague, si j'ai pu également participer aux Jeux Olympiques de Mexico en 1968, c'est grâce à l'aide privée. Cela, je ne pourrai jamais l'oublier. Et d'évoquer à la fois les heures grises et les heures roses de sa carrière.

Les premières se situèrent à la fin de l'année 1967, quand les deux chevaux avec qui elle avait remporté les premiers grands succès de sa carrière internationale furent marqués par le vieillissement. — Je n'en avais plus de valables, dit-elle. Mes résultats s'en ressentirent inévitablement et je crus comprendre que l'on ne croyait plus guère en moi dans les milieux officiels. Ma place en équipe de France se trouvait très contestée. Sinon, peut-être, aurait-on tenu les promesses qu'on m'avait faites en 1964 après les Jeux de Tokyo. Il est vrai qu'alors c'était l'euphorie. Mais ce fameux cheval que la fédération devait me confier n'arriva jamais jusqu'à mon écurie d'Aix-en-Provence.

« Je l'avoue, poursuit Janou Lefebvre, j'ai cru effectivement que c'en était fini pour moi des rêves de jeunesse, que je n'atteindrais jamais les objectifs que je m'étais fixés. » Puis ce fut le miracle : après un C.I.L.I. à Arcachon auquel j'avais participé, le président, M. Louis Tissot, voulut bien m'écouter.

« Quant, à la fin du récit de mes déboires, il me dit : « Faites-moi confiance, mademoiselle, vous l'aurez, votre beau cheval », j'avoue que je demeurai sceptique. » Les promesses, j'étais payée pour savoir qu'on ne les tient pas souvent.

« Et pourtant, M. Tissot avait ajouté : « Cherchez vous-même et, si vous trouvez le phénomène qui vous convient, faites-moi signe... »

« Quinze jours après, j'étais chez Georges Calmon... » Jeus bien du mal à le décider à vendre « Rocket ». Mais, finalement, tout s'arrangea et le général M. Tissot tint ses promesses. Ce fut un cadeau merveilleux, inespéré. Pourtant, j'en conviens, nous mîmes un certain temps, « Rocket » et moi, à nous adapter l'un à l'autre. C'est ainsi, l'avoue, que notre présence à Mexico fut peut-être un peu prématurée. D'autant que mon cheval venait à peine d'avoir sept ans. Il fallait laisser le temps faire son œuvre.

« C'est jeune pour un cheval de J.O. » « A Copenhague nous étions au point. Maintenant, je peux tout attendre de « Rocket », cheval très régulier, que je suis bien décidée à ménager de façon à le prolonger. Et puis, Munich est en vue... » Si j'insiste tellement sur cet exemple d'initiative privée, c'est peut-être parce qu'elle a donné naissance à un certain mécénat... publicitaire, alors que celui de M. Tissot est absolument désintéressé. »



Prise à Tokyo au moment de la distribution des médailles olympiques, après le championnat de jumping par équipes, cette photo ne manque pas d'éloquence : les représentants français qui viennent de recevoir la médaille d'argent pour leur deuxième place ne sont-ils pas Pierre Jonquères d'Orliola, Janou Lefebvre et le commandant Guy Lefrant ? Or, le premier était déjà un solide quadragénaire et « Janou » venait à peine d'avoir ses 13 ans. Les qualités de sensibilité et d'intelligence déterminantes dans l'art de monter à cheval ne connaissent ni âge, ni sexe, ni condition sociale.

Ce qu'en pense le colonel Boyer directeur technique national

Plus que tout autre, le colonel Albert Boyer, directeur technique national, est conscient que tout ne va pas pour le mieux dans le petit monde des sports équestres. Il n'est pourtant pas trop pessimiste et juge que l'avenir n'est pas aussi sombre qu'on veut bien le laisser entendre. C'est un point de vue personnel qui n'engage que lui.

Il reconnaît, cependant, que l'attente d'une décision concernant la réorganisation de l'équitation et des sports équestres perturbe passablement la préparation pour les prochains Jeux

olympiques de Munich, en 1972. Il souhaite vivement la nomination d'un entraîneur national de concours hippique : « Ce n'est cependant qu'une hypothèse, ajoute-t-il, et pour le moment, il faut pallier cet état de choses par des moyens annexes, liés à l'imagination et à la bonne volonté des uns et des autres. »

Le colonel Boyer estime aussi que, grâce aux moyens mis à sa disposition, la F.F.S.E. peut et doit obtenir des résultats intéressants à condition de trouver des échos favorables :

« Le sport équestre français, le concours hippique en particulier, souffre et stagne sous le poids de son esprit matériel. Le purifier en grandissant le sport par la compréhension de tous, c'est le servir, le rendre accessible aux cavaliers de valeur, c'est augmenter les intérêts, qui, en fin de compte, seront payés à tous. Les cavaliers internationaux, les premiers, doivent donner l'exemple. Représenter la France dans une équipe internationale et, à plus forte raison, olympique, est une élévation pour tous ceux qui en ont l'honneur. Il faut qu'ils s'en montrent dignes. »

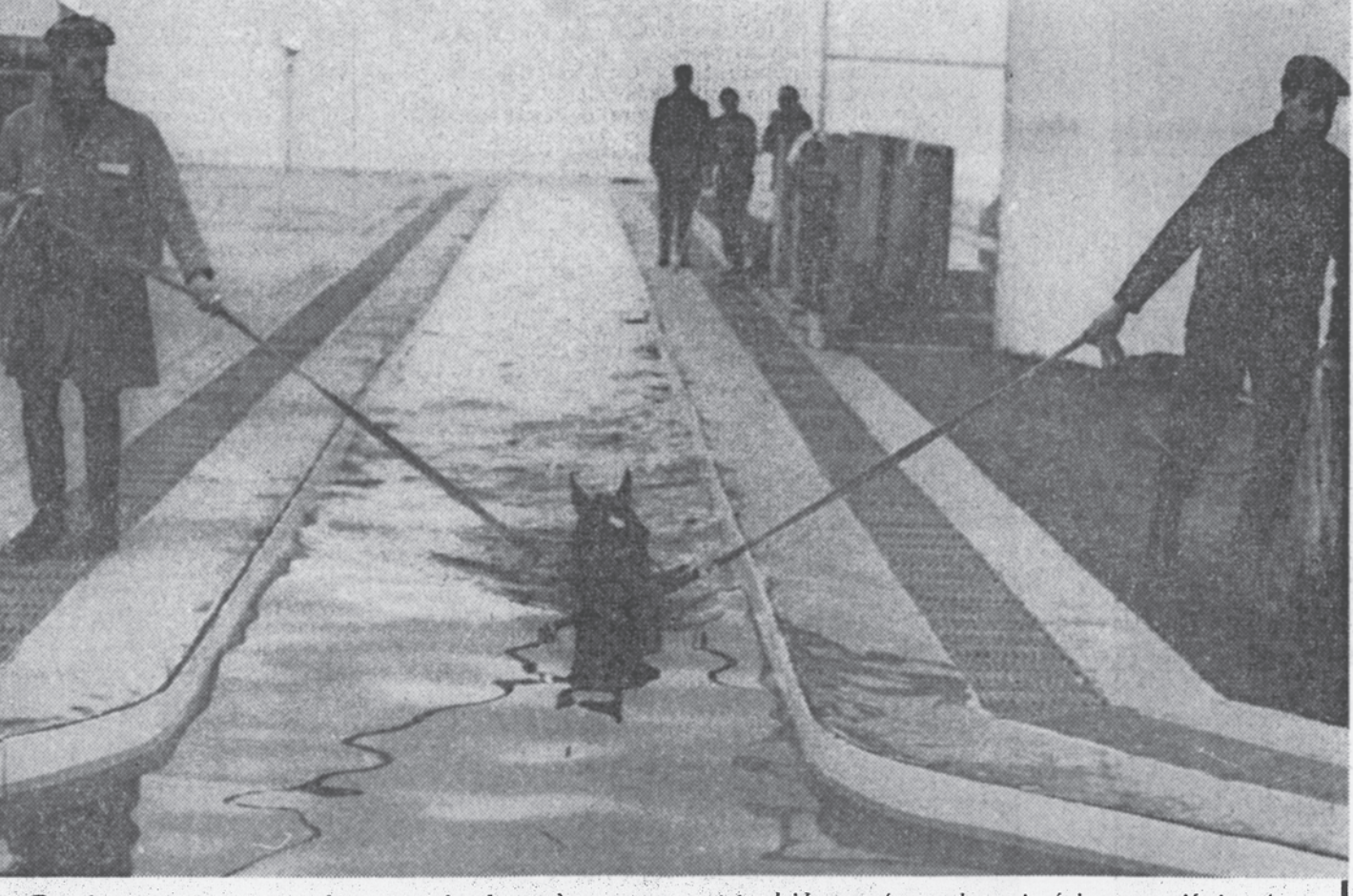
« Personnellement, j'ai entière confiance dans nos cavaliers internationaux et j'espère que le mot malaise sera rayé du vocabulaire employé au sujet de nos activités. »

« De bons cavaliers, nous en avons, avec J. Lefebvre, M. Romain B. Geneste, Ph. Jouy, P. Jonquères d'Orliola, G. Bertel, B. Balanda, Jérôme Chabrol, J.-M. Gaud, G. Lefrant... »

« Leur valeur n'est pas en cause. Ils n'ont pas toujours, en revanche, l'équipement suffisant. Ce qui manque le plus, en effet, ce sont les bons chevaux. J'en profite pour lancer un appel pressant aux propriétaires qui ont actuellement des chevaux d'un niveau international, ainsi qu'aux cavaliers qui ont des chevaux de qualité, mais qui sont barrés eux-mêmes sur le plan olympique. La prise en main de leurs chevaux par un Rozier, un Geneste ou un Balanda ne peut être que bénéfique pour tous. TROP de propriétaires exploitent leurs chevaux « au jour le jour », sans leur donner une formation de base suffisante. Il faudrait pouvoir détecter les jeunes chevaux, dès l'âge de 3 ou 4 ans, afin de leur assurer une évolution normale. Ainsi, à 6 ou 7 ans, nous en ferions bénéficier nos internationaux, nos juniors ou, au plus mal, nos stagiaires durant leur instruction. »

« C'est là une politique de longue haleine. Il faut voir plus loin que les prochaines épreuves

Quand la plus noble conquête de l'homme se met dans le bain



Les sportifs prennent bien une douche après une compétition ou un entraînement. Pourquoi les chevaux ne prendraient-ils pas un bain ? C'est sans doute ce qu'a pensé M. David Wildenstein en faisant aménager dans ses écuries de course de Chantilly une piscine longue de 66 mètres et profonde de 2,50 m. Cet exemple unique en Europe ne mériterait-il pas d'être suivi par d'autres adeptes des méthodes modernes ? On peut évidemment se poser la question. En tout cas, les résultats plaident en faveur de cet ingénieux propriétaire. Apparemment, les chevaux ne se plaignent pas de ce traitement spécial qui a pour avantages de renforcer leurs jambes et, le cas échéant, de leur faire perdre du poids. Toujours est-il qu'après chaque entraînement les chevaux se « mettent dans le bain », couvrant sans réticence deux longueurs de bassin. Il est vrai que l'eau de la piscine est chauffée à une température convenable et que, l'hiver, elle est couverte d'une tente gonflable.

Albert BOYER, vétérinaire-colonel, directeur technique national des sports équestres depuis le 1er janvier 1966. C'est lui qui a détecté « Pomone » et Pitou.

JUMPING

Jonquères d'Oriola est pessimiste pour Munich

« Si mes chevaux ne sont pas prêts dans un mois, je renoncerai »

L'ŒIL est sombre, le front soucieux. Pierre Jonquères d'Oriola, à quatre mois des Jeux Olympiques, est inquiet. Et il ne le cache pas : ce n'est pas dans les habitudes de cet homme qui n'a jamais mâché ses mots.

A titre individuel, il vient de participer au C.S.I.O. de Nice, où se sont retrouvés tous les cavaliers français, à l'exception de Janou Lefèvre, actuellement blessée. C'est là, au Palais des expositions, alors que la dernière épreuve venait de s'achever, que nous l'avons rencontré.

Déçu, désabusé. Pessimiste. « Vraiment, la situation n'est pas réjouissante. Pour Munich, c'est toujours le point d'interrogation en ce qui concerne l'équipe de France, car nous manquons — à part Rozier — de chevaux sur lesquels on peut compter. »

Et Pierre Jonquères d'Oriola en vient à son cas personnel : « Alors là, dit-il, c'est le grand point d'interrogation. En ce moment, je ne connais pas la valeur

exacte de mes chevaux, Moët et Chandon et Tournebride. A Nice, Moët participait à son premier concours depuis son opération de la colonne vertébrale. Il n'était pas en condition suffisante pour pouvoir le juger. Il n'a fait que quatre parcours : je l'ai ménagé. C'est un cheval très difficile. Mon entente avec lui s'est améliorée, mais elle n'est pas encore aussi bonne qu'avec Tournebride. »

Un vieil Irlandais

Moët et Chandon a apporté toutefois une satisfaction :

« Son défaut était principalement de « faire de l'eau ». A Nice, il m'a très bien passé la rivière. »

Jean-Marie Dubois, chargé des relations publiques chez Moët, nous a donné l'explication de ces progrès :

« Nous pensions qu'il n'y avait plus rien à faire. Nous avions tout essayé. Et puis, lors d'un concours, à Reims, nous avons rencontré un vieil Irlandais, autrefois propriétaire de che-

vaux. « Il y a une chose à tenter, nous a-t-il dit. Si ça ne marche pas, c'est qu'il est incurable. Il faut mettre de l'essence dans l'eau, et enflammer au passage du cheval. » C'est ce que nous avons fait. La S.P.A. ne doit pas être contente, mais depuis, Moët et Chandon ne « fait plus d'eau. »

En ce qui concerne Tournebride, Pierre Jonquères d'Oriola se demande si elle a la « pointe » olympique.

« Après les concours de Rome (début mai) et Madrid (27 mai au 4 juin) je serai fixé. Je saurai si ces deux chevaux-là peuvent prétendre participer aux Jeux olympiques. Mais je ne suis pas très optimiste. Si ça ne marche pas, tant pis. Je ferai une croix sur les Jeux. Je me donne un bon mois pour prendre une décision. »

Tout cela dit, avec détermination. Avec, aussi, une colère difficilement contenue. On le sent bouillir au fond de lui-même.

« Croyez-moi, ça me ferait mal de renoncer. Je me suis préparé à tous points de vue, physiquement et moralement, comme si je devais partir. Je prends les Jeux tellement à cœur... »

A 52 ans, Pierre Jonquères d'Oriola, deux fois médaille d'or aux Jeux, a toujours le même enthousiasme.

« De bons chevaux, il y en a en France, dit-il. Mais il faudrait une politique fédérale à longue échéance. Ce n'est pas le cas actuellement. Gilles Bertran de Balanda n'a pas de chevaux de valeur non plus. Moi, pour Ulpienne, j'échangerais volontiers mes deux chevaux. »

Ulpienne, révélation du CSIO de Nice où elle était montée par Marc Deuquet. Mais sa propriétaire, Mme de Tristan, ne désire pas, semble-t-il, la prêter, comme, par exemple, Philippe Jouy l'avait fait de Nagia.

Jeux de Mexico... « Et vraiment, Jonquères, je pourrais de bon sera... »

TENNIS

Rouyer vainqueur de Smith à Rome : sa plus belle victoire

LONGTEMPS on l'avait considéré comme un réel espoir du tennis français. Et puis, Jean-Loup Rouyer s'était fait oublier peu à peu, n'obtenant plus de grandes performances sur le plan international.

Il n'a... question de lui... de la sélection... On le...

Coopération, ne parvenait pas à se détacher du tennis malgré des résultats plutôt décevants. Voilà une victoire qui risque de lui faire prolonger encore le délai qu'il s'était fixé. Cette remise en confiance peut lui valoir en effet d'autres succès surprenants.

J. C.